

Tribune – « Nos responsables politiques continuent à traiter le dérèglement climatique comme une succession de crises »

Ce texte est d'abord paru dans le journal Le Monde le 2 septembre 2026.

Canicules, incendies, sécheresse : l'été 2026 nous rappelle que le dérèglement climatique n'est plus une hypothèse, mais un bouleversement profond, qui produit des effets dévastateurs sur le vivant et, partant, sur notre appareil de production. Les canicules survenues depuis la fin du mois de mai pourraient coûter entre 10 milliards et 15 milliards d'euros à la France, selon le ministère de la transition écologique. Au total, les flammes ont ravagé 119 000 hectares depuis le début de l'année, d'après le ministère de l'intérieur. En Gironde et dans les Landes, les incendies ont entraîné plusieurs dizaines de millions d'euros de pertes pour le tourisme, sans compter les entreprises qui ont brûlé. Dans certaines zones du Sud-Bassin [la partie sud du bassin d'Arcachon], les annulations ont atteint 70 % au plus fort des incendies.

Ce ne sont là que les conséquences visibles directes, sidérantes, traumatisantes de la catastrophe en cours. Les autres, nous continuons à les découvrir en cascade : carence en fourrages, explosion des coûts agricoles, baisse de la production de denrées alimentaires, mise à l'arrêt du trafic fluvial, infrastructures qui fondent... On ne parle pas uniquement de forêts en flammes. Il s'agit de savoir comment nous allons manger, boire et nous déplacer au cours des années à venir. On a coutume de dire que gouverner, c'est prévoir. Or, nos responsables politiques continuent à traiter le dérèglement climatique comme une succession de crises. Nous indemnisons, nous reconstruisons, nous soutenons les entreprises touchées. C'est indispensable. Puis, une fois l'urgence passée, nous reprenons les mêmes modes de production et de consommation, et les mêmes stratégies politiques. Le retour au business as usual. Jusqu'à quand ?

Car, faut-il le rappeler, nos modèles économiques dominants, linéaires et extractivistes sont l'une des causes du dérèglement climatique. Ils doivent donc faire partie de la réponse. Les très petites entreprises et les petites et moyennes entreprises ne sont pas à l'origine de ces modèles, mais elles en dépendent. Pourtant, nombre d'entrepreneurs de terrain changent leurs procédés de production, réduisent leur consommation de matières premières et d'énergie, arrêtent la production de neuf, diversifient leur activité. L'optimisation et la performance ne sont plus leur unique boussole.

Ils le font aussi parce qu'il y va de leur survie économique, parce que leur activité dépend de ressources dont le coût, la disponibilité et la stabilité deviennent de plus en plus difficiles à garantir. Cette transformation doit devenir une nouvelle orientation de nos économies. Or, nos politiques publiques restent en deçà de la situation. L'Etat continue à soutenir, à financer et à acheter sans tenir compte des modèles économiques. Les outils ne manquent pourtant pas pour évaluer et qualifier les entreprises à soutenir et celles qu'il faut inciter à se transformer : bilan carbone, normes de reporting extrafinancières [permettant aux sociétés de communiquer sur leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance], diagnostics de Bpifrance... Mais ils ne sont pas utilisés pour piloter les politiques publiques.

Comment faire évoluer les modèles économiques si nous ne nous donnons pas, dans nos politiques, les moyens de privilégier les acteurs qui avancent et de contraindre ceux qui ne changent pas ? La même question se pose pour les aides publiques et la commande publique. Oui,

nous devons indemniser les entreprises après les incendies, soutenir les exploitations pendant la sécheresse. Toutefois, nous devons tout autant arrêter d'aider massivement des acteurs économiques aux modèles délétères qui sont, c'est désormais une certitude, l'une des causes du dérèglement climatique.

Cela est d'autant plus urgent que le questionnement ne se cantonne plus aux enjeux environnementaux. Le coût du dérèglement climatique sera payé par les entreprises, les ménages et les finances publiques. La question est de savoir quelle part de ces ressources nous voulons consacrer à réparer les conséquences, et quelle part nous voulons utiliser pour en réduire les causes. Il s'agit, là encore, d'une réflexion pragmatique, ne serait-ce qu'en matière d'assurabilité, mais aussi parce que les coûts de la réparation sont exponentiels, pour des finances publiques déjà exsangues, des entreprises de plus en plus fragilisées et des ménages de moins en moins riches.

Les modes de production classiques qui dominent toujours notre économie ne permettent plus de garantir un revenu digne et une progression du niveau de vie au plus grand nombre. Comment ne pas faire le lien avec la défiance qui s'exprime vis-à-vis de nos responsables politiques nationaux, alors que rien ne laisse présager une amélioration nette des conditions d'existence, de travail et de protection des terroirs, malgré les mobilisations (marches pour le climat, pétition contre la loi Duplomb pour l'agriculture...), les alertes des scientifiques et les expérimentations de nouvelles façons de faire qui ne passent jamais à l'échelle ? Il faut d'urgence diriger, produire, consommer et gouverner autrement. Le message aura-t-il été entendu dans la chaleur de l'été ?

Mathilde Durie, Présidente du Centre des jeunes dirigeants

Contact presse : Laurène Collard – Directrice de l'influence et de la prospective
laurene.collard@cjd.net / 06 15 26 35 95

A PROPOS DU CJD

Le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) est une association indépendante et apaisane qui, depuis 1938, rassemble des dirigeant·e·s de TPE PME partageant une vision commune de l'entreprise. Créé pour réhabiliter la fonction patronale, le CJD compte aujourd'hui plus de 6 000 chef·fe·s d'entreprise et cadres dirigeant·e·s en France qui se forment au métier de « dirigeant-entrepreneur ». Mouvement indépendant et en expérimentation constante, le CJD croit que la performance de l'entreprise ne doit pas être considérée sous son seul aspect économique, mais doit être abordée sous ses aspects sociaux, sociétaux et environnementaux.